



Election complémentaire

Suite à la démission de Monsieur
Fabrice Prélaz Municipal

L'assemblée de commune de VUARRENS
est convoquée le

Dimanche 14 juin 2009

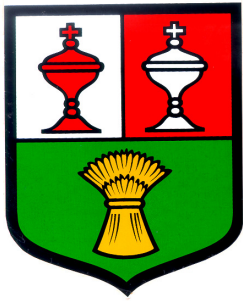
Pour élire un conseiller municipal.

Le dernier délai pour le dépôt des listes en vue du 1^{er} tour de
l'élection du conseiller municipal est fixé au :

Lundi 18 mai à 12 heures
au greffe municipal.

Toute liste de candidature doit:

- Etre signée par 3 électeurs domiciliés dans la commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile.
- Mentionner un mandataire et un suppléant; à défaut, le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant.
- Etre accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chacun des candidats qu'elle porte.
- Porter une dénomination distincte et indiquer les nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de chacun des candidats



Election complémentaire

L'assemblée de commune de VUARRENS
est convoquée le
Dimanche 14 juin 2009

1^{er} tour élection d'un Municipal

Dimanche 14 juin 2009 **de 08.00 h. à 09.00 h.**

2^{ème} tour élection d'un Municipal (éventuel)

Dimanche 14 juin 2009 **de 11.00 h. à 12.00 h.**

Le bureau de vote se trouve au portakabine

(ch. de l'église)

Le vote par correspondance ne peut être exercé que pour le 1^{er} tour de l'élection d'un municipal, en cas de second tour, seul le vote au bureau de vote sera possible.